

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Maître d'ouvrage :

Communauté de Communes du Pays d'Etain

Objet de la consultation :

Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'environ 110 installations d'assainissement non collectif « impactantes » sur la période 2015-2018

MAPA 2015-003

Marché à bon de commande passé selon la procédure adaptée, en application des articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics (CMP).

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur du mois précédent la date de signature de l'acte d'engagement par le titulaire.

Date du marché
Montant TTC
Imputation

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Pouvoir adjudicateur :

Communauté de Communes du Pays d'Etain

Ordonnateur

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays d'Etain

Comptable public assignataire

Trésorerie d'ETAIN-FRESNES

ARTICLE 1 : Contractant(s)

Je soussigné,

Nom et prénom :

Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

Domicilié à :

Téléphone :

Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la Société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Téléphone :

N° d'identité d'établissement (SIRET)

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

Nous soussignés,

Nom et prénom : [Redacted]
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de : [Redacted]
Domicilié à : [Redacted]
Téléphone : [Redacted]
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la Société) [Redacted]
Au capital de : [Redacted]
Ayant son siège à : [Redacted]
Téléphone : [Redacted]
N° d'identité d'établissement (SIRET) [Redacted]
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés : [Redacted]

Nom et prénom :	
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la Société)	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Téléphone :	
N° d'identité d'établissement (SIRET)	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	

Après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ainsi que des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés à l'article 45 du CMP ;

m'engage sans réserve à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, la déclaration ou les certificats mentionnés à l'article 46 du CMP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :



mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, la déclaration ou les certificats mentionnés à l'article 46 du CMP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions définies ci-après.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

ARTICLE 2 : Consistance de la mission

La mission confiée au maître d'œuvre sera régie par la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 dite « loi MOP » précisée par son décret d'application n°93-1268 du 29 novembre 1993. La commande porte sur **la réhabilitation d'environ 110 installations d'assainissement non collectif « impactantes » sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays d'ETAIN.**

La mission est décomposée comme suit :

1°) Mission Principale

Eléments de mission	
AVP - PRO	Etudes d'avant-projet et de projet
	Tranche FERME

2°) Mission Complémentaire (incluse dans la tranche ferme)

Assistance administrative et réglementaire à la mise en œuvre du programme de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif

ARTICLE 3 : Prix

3.1- Montant du marché

Les modalités de variation des prix sont fixées dans le Cahier des clauses administratives particulières. Les prestations sont rémunérées par application aux quantités exécutées des prix unitaires indiquées dans le bordereau des prix unitaires.

La CCPE s'engage sur les seuils suivants, dans le respect des dispositions de l'article 77 du Code des marchés publics, pour toute la durée du marché :

Montant minimum du marché	Montant maximum du marché
<i>pas de montant</i>	50.000 € HT

Le Bordereau des Prix Unitaires fait état d'une liste de quantités de prestations à fournir ; **la CCPE se réserve la possibilité de commander tout ou partie des prestations qui y sont mentionnées.**

3.2- Avance

Sans objet.

3.3- Montant sous-traité

3.3.1 - Montant sous-traité désigné au marché

Prestataire unique

Le montant total des prestations que **j'envisage** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- montant hors TVA :
- montant TVA incluse :

Les déclarations et attestations (articles 114 1° et 45 6° du CMP) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

Groupement solidaire

Le montant total des prestations que **nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- montant hors TVA :
- montant TVA incluse :

Les déclarations et attestations (articles 114 1° et 45 6° du CMP) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

3.3.2 – Créance présentée en nantissement ou cession

Prestataire unique

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Groupement solidaire

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

ARTICLE 4 : Délai de réalisation

Le marché est conclu **de la date de notification du marché jusqu'au 31 décembre 2018.**

Les modalités d'exécution sont fixées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

ARTICLE 5 : Paiements

Prestataire unique

Le maître d'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou un RIP) :

Compte ouvert au nom de :

Sous le numéro :

clé RIB

Banque :

Code Banque :

code guichet :

Toutefois, le maître d'ouvrage se libèrera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Groupement solidaire

Le maître d'ouvrage se libèrera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou un RIP) :

Compte ouvert au nom de :

Sous le numéro :

clé RIB

Banque :

Code Banque :

code guichet :

Les soussignés entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire qui l'accepte, procuration à l'effet de percevoir pour leur compte, les sommes qui leurs sont dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Fait en un seul original

A :

le :

Mention(s) manuscrite(s) « lu et approuvé » signature(s) du/des prestataire(s) :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le pouvoir adjudicateur

A :

Le :

Date d'effet du marché
Reçu notification du marché le :
Le prestataire / mandataire du groupement :
Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le par le prestataire / mandataire du groupement destinataire.
Pour Le pouvoir adjudicateur,
A :
Le : (date d'apposition de la signature ci-après)

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE PREMIER RANG

- ANNEXE N° A L'ACTE D'ENGAGEMENT
 DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHÉ

Acceptation d'un sous-traitant Agrément de ses conditions de paiement

Marché
N° du marché (ligne réservée à l'administration) :
Objet : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'environ 110 installations d'assainissement non collectif sur la période 2015-2018
Lot : <i>Sans Objet</i>
Titulaire :
Prestations sous-traitées
Nature :
Montant prévisionnel hors TVA des sommes à payer directement :
Montant prévisionnel TVA des sommes à payer directement :
Sous-traitant
Nom, raison ou dénomination sociale :
Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :
N° d'identité d'établissement (SIRET) :
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :
Adresse :

Téléphone :

[Redacted area]

Compte à créditer (joindre un RIB ou un RIP) :

Compte ouvert au nom de :
Sous le numéro : clé RIB
Banque :
Code Banque : code guichet :

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

[Redacted area]

Date d'établissement des prix :

[Redacted area]

Modalités de variation des prix :

[Redacted area]

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

[Redacted area]

Pièces à remettre systématiquement

- Une attestation sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail (6° de l'article 45 du CMP).
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics (1° de l'article 114 du CMP).
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Pièces à remettre en cas de déclaration spéciale en cours de marché

Le titulaire rend au PA l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. Le PA mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder.

L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION : l'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration.

Autres renseignements

- Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 Code des Marchés Publics :
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du PAYS d'ETAIN
- Comptable assignataire des paiements :
Receveur de la Communauté de Communes du PAYS d'ETAIN

Le titulaire

A :

Le

Le mandataire du groupement

A :

Le :

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A :

Le :

Le pouvoir adjudicateur

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE RANG AUTRE QUE PREMIER

- ANNEXE N° A L'ACTE D'ENGAGEMENT
 DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

Acceptation d'un sous-traitant Agrément de ses conditions de paiement

Marché
N° du marché (ligne réservée à l'administration) :
Objet : Mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'environ 110 installations d'assainissement non collectif « impactantes » sur la période 2015-2018
Lot : <i>Sans Objet</i>
Titulaire :
Sous-traitant accepté de rang n°1 : Nom* : Prestation sous-traitée :
Sous-traitant accepté de rang n°2 : Nom* : Prestation sous-traitée :
(*) nom à rappeler dans le cartouche suivant
Prestations sous-traitées par le sous-traitant (préciser le nom *) :
Nature :
Montant prévisionnel hors TVA des sommes à payer directement :
Montant prévisionnel TVA des sommes à payer directement :

Désignation du sous-traitant	
Nom, raison ou dénomination sociale :	
Entreprise individuelle ou forme juridique de la société :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	
Adresse :	
Téléphone :	
Compte à créditer (joindre un RIB ou un RIP) :	
Compte ouvert au nom de :	
Sous le numéro :	clé RIB
Banque :	
Code Banque :	code guichet :
Conditions de paiement du contrat de sous-traitance	
Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :	
Date d'établissement des prix :	
Modalités de variation des prix :	
Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :	

Délai de paiement et taux d'intérêt de retard : <div style="background-color: #cccccc; height: 60px; width: 100%;"></div>
Garantie de paiement - Caution personnelle et solidaire
Référence de l'établissement qualifié l'ayant délivré : <div style="background-color: #cccccc; height: 20px; width: 100%;"></div>
Objet de la caution : <div style="background-color: #cccccc; height: 20px; width: 100%;"></div>
Montant garanti : <div style="background-color: #cccccc; height: 20px; width: 100%;"></div>
ATTENTION : cette caution n'est pas requise dès lors qu'il y a une délégation de paiement entre le maître d'ouvrage, le donneur d'ordre et le sous-traitant (paiement direct conventionnel).
Pièces à remettre systématiquement
<ul style="list-style-type: none">• Une attestation sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail (6° de l'article 45 du CMP).• Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics (1° de l'article 114 du CMP).• Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Le titulaireLe mandataire du groupement

A :

Le

A :

Le :

Sous-traitant accepté de rang 1

sous-traitant accepté de rang 2

A :

Le

A :

Le :

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A :

Le :

Le pouvoir adjudicateur